PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration Séance du 16 février 2012

Délibération n°2012-03 / CA

Motion sur les projets de prospection pétrolière en méditerranée

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Déclare partager les avis exprimés par les conseils scientifiques et les exécutifs du Parc national de Port-Cros et du GIP des Calanques.

Fait à le Tholonet, le 16 février 2012

Le Président du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN

Le Directeur

Michel SOMMIER